



Vie scolaire aéronautique
Internat de réussite éducative
Sur le site Aérocampus Aquitaine



1 Route de Cénac
33360 Latresne
TEL : 05.56.21.01.56
PORT : 06.07.34.99.47

viescolaire@aerocampus-aquitaine.com
internat.reussite.educative@gmail.com

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL DES ELEVES

Novembre 2020 / Décembre 2020

-Site Aérocampus Aquitaine-

I - ENGAGEMENTS DU LYCEE FLORA TRISTAN EN PARTENARIAT AVEC AEROCAMPUS AQUITAINE

Si les lycées rouvrent le 2 novembre 2020, selon les directives du gouvernement, deux nouvelles modalités de travail s'imposeront :

- 1) **Protocole sanitaire** consultable sur le site du ministère de l'Éducation Nationale : <https://www.education.gouv.fr/media/67185/download>

Le lycée Flora Tristan et Aérocampus Aquitaine s'engagent à respecter tout le protocole afin d'accueillir les élèves dans des conditions optimales de sécurité sanitaires.

2) *Quelques engagements plus précis relatifs à la situation du lycée :*

- Respect de l'organisation des salles : 1 salle par classe et maintenir dans la mesure du possible un mètre entre chaque élève.
- **Nouveaux horaires de semaine** : Les cours commencent à l'heure classique.
- **En revanche afin de fluidifier les passages au self, les cours de 2de et de 1ere s'arrêteront tous les jours de la semaine, sauf le mercredi à 11h45 le matin.**
- **Les cours de Terminales et de BTS eux commenceront tous les après midi à 13h15.**
- **Cela nous permet d'accueillir vos enfants au self de manière moins rapide et avec moins d'affluence**
- **Désinfection des locaux** 2 fois par jour et aération des salles et des bureaux 15 minutes avant chaque entrée dans les salles, pendant les récréations et pendant les temps de demi-pension (soit 4 fois par jour).
- Mise à disposition dans toutes les salles de cours, de réunion ainsi que dans les WC, douches, lavabos, vestiaires, mais aussi les bureaux, salle des professeurs et devant les ordinateurs de désinfectant virucide avec papier pour que **chacun nettoie avant et après son passage.**
- **Création d'une pièce d'isolement** pour toute personne suspecte dans un bâtiment isolé.
- **Matérialisation d'un sens de circulation** à l'entrée et dans l'établissement empêchant les croisements et les lieux d'attroupement, notamment devant les sanitaires
- **Cependant nous vous conseillons fortement de donner à votre enfant son propre gel hydro alcoolique pour les temps où il ne sera pas en classe.**

- Nous allons essayer dès la semaine de la rentrée de travailler à refaire les emplois du temps des salles afin que chaque classe ait sa propre salle.
- Matérialisation d'espace pendant les temps de pause réservé à chaque niveau de classe en extérieur.
- Prise de température tous les matins pour les internes
- Port du **masque obligatoire par tous les personnels encadrants et les élèves.**
- Formation des adultes et des élèves aux gestes barrières à l'intérieur du lycée. (déjà fait à la rentrée)
- Création de conditions d'enseignement cohérentes respectant le protocole sanitaire afin d'éviter trop de brassage de population.

II - ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES ELEVES

Etat de santé :

- Les parents d'élèves s'engagent à ne pas remettre leurs enfants au lycée en cas de symptômes de COVID 19 chez l'élève ou dans sa famille. Si l'élève a été personne contact d'une personne touchée par le COVID 19, **il doit être signalé à la vie scolaire (CPE)**. Les parents ne pourront renvoyer au lycée leur enfant qu'après avoir effectué un test COVID 19 à leur enfant, et qu'il soit bien sûr négatif.

Température :

- Les parents s'engagent à envoyer leurs enfants tous les matins **après avoir pris leur température**. Ils acceptent aussi qu'à l'entrée du lycée un relevé de température soit fait par un personnel de l'éducation nationale. Au-delà de 37.8°C de température votre enfant ne sera pas accepté au lycée.

Elèves à situation de santé fragiles .

Pour tout élève dont la situation de santé est fragile , s'il ne l'a pas déjà encore fait, il doit

- 1) Se signaler avant le retour à l'infirmière scolaire : angelique.laurent1@ac-bordeaux.fr
- 2) Un avis médical est fortement recommandé pour revenir au lycée avec les préconisations du médecin pour une prise en charge.
- 3) Si la situation est trop complexe, le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'internat pour des raisons de limitation de personnels de surveillance alors que les tâches d'encadrement et de respect du protocole sanitaire sont exponentielles.

Masque :

- **L'élève s'engage à porter un masque tout le temps de sa présence au lycée.**
- **Il s'engage aussi à porter des sacs plastiques type congélation autant que de masques portés.**
Masques et sacs plastiques sont à la charge des familles. Nous pourrions dépanner occasionnellement mais pas plus.
- Ex : s'il utilise deux masques par jour, il prend deux petits sacs pour pouvoir les jeter dans les poubelles en toute sécurité.
- Que le masque soit jetable ou pas (grand public) il faudra plusieurs masques par jour (4 h de longévité du masque)
 - **pour les élèves qui rentrent chez eux le soir** : 2 masques par jour.
 - **Pour les élèves internes** : 4 masques par jour : 1 pour le matin après le petit déjeuner jusqu'au déjeuner.
- 1 pour l'après midi jusqu'au retour en chambre ;

- 1 pour le soir si des sorties sont prévues dans le parc du château.
- 1 en réserve si un masque s'abîme ou tombe ou autre...

DONC pour un interne il faudra 16 masques pour la semaine, plus les masques des transports en commun.

- Le masque sera aussi obligatoire dans les transports scolaires.
- **Les gants sont interdits.**
- Les élèves devront avoir sur eux **des mouchoirs jetables.**

Distanciation physique :

- Les élèves devront **respecter le maintien de la distanciation physique d'au moins un mètre dans toutes les circonstances.** Ils ne doivent pas se toucher, ne pas s'embrasser pour se dire bonjour ni « s'attraper » pendant les temps où ils ne sont pas en cours.
- Des sens de circulation sont prévus : **il faudra les respecter obligatoirement.**
- **Aucun stationnement ne se sera toléré dans les couloirs.** Les élèves pendant les temps de récréation seront dehors, sur des lieux attitrés selon leur groupe classe.
- **Les marquages au sol de distanciation physique devront être respectés** en particulier lors des différents temps d'attente : entrée dans l'établissement, toilettes, circulation dans les couloirs, vie scolaire ...
- **Dans les couloirs : les élèves n'auront pas le droit de toucher les murs ni de s'y appuyer.**
 - **Rampes d'escalier :** interdiction de les toucher. Si par nécessité, elles doivent être touchées pour monter, l'élève devra obligatoirement se laver les mains au désinfectant avant et après la montée d'escalier.
 - **Matériel scolaire et tenues personnalisés :**
- Les élèves viennent avec leur matériel scolaire : **aucun échange entre eux ne sera toléré** : ex : prêt de stylo.... Pour les tenues professionnelles, chaque élève aura son matériel. Il ne pourra pas être interchangeable. En cas d'oubli de matériel nous ne pourrions pas en prêter aux élèves.
- En cas de matériel commun des produits de désinfection anti virucide seront à leur disposition dans tous les ateliers : **ils s'engagent à nettoyer tout le matériel commun avant et après utilisation.** Une formation au nettoyage sera dispensée auprès des élèves par le professeur.
- **Boissons :** Les élèves apporteront avec eux gourdes ou bouteilles d'eau **à leur nom** ; elles seront rechargeables si besoin aux robinets des toilettes. **Il sera formellement interdit de boire au robinet des toilettes.**

Chaque élève et sa famille signera une charte d'engagement au respect de ces consignes. Si celles-ci ne sont pas respectées le chef d'établissement pourra renvoyer l'élève chez lui pour travailler à distance afin que son comportement ne compromette pas la santé des autres usagers. Ceci ne sera pas considéré comme une exclusion mais seulement comme un geste de protection sanitaire.

III - DEROULEMENT DE LA SCOLARITE

Accueil des élèves :

- L'ouverture du lycée se fera tous les autres matins à 7h50. Aucun attroupement devant le lycée ne sera toléré. Une fois le portail passé **chaque élève devra respecter la distance d'1 mètre.**
- Toutes les portes seront ouvertes.

- A l'entrée, un personnel de l'établissement distribuera du gel hydro alcoolique sur les mains et bras de chaque élève. **Aucune entrée n'est possible si les élèves n'ont pas eu le gel et ne portent pas de masque.**
- Les élèves se rendront alors vers la zone d'attente qui leur sera indiquée, ils attendront l'arrivée du professeur avant d'aller en classe. **Aucune attente ni stationnement ne sera tolérée dans les couloirs.** Des AED seront présents pour faire respecter les distances de sécurité et les guider.

En classe :

- . Nous ferons en sorte que chaque élève ait 1 mètre entre lui et son camarade.
- **Les élèves ne changeront pas de place.**
- En classe **le port du masque est obligatoire.**
- S'il fait trop chaud les élèves pourront boire à leur gourde ou bouteille d'eau. **Aucun prêt ne sera autorisé. Aucun échange de matériel non plus.**
- Les élèves **n'auront pas le droit de s'approcher du bureau du professeur.**
- Aux intercours **seulement les enseignants se déplaceront, pas les élèves.**

Temps de récréation :

- Les récréations ne pourront pas être décalées.
- En revanche, chaque niveau de classe aura un espace dehors qui lui sera réservé. **Interdiction d'aller dans les autres espaces.**
- Pendant la récréation **les distances de sécurité doivent être respectées.**
- **La pause fumeur n'est plus autorisée pour des raisons sanitaires** jusqu'à 50 m autour de l'établissement scolaire. De plus, nous n'avons pas les moyens pour la surveiller.
- **A la fin de la récréation, élèves iront directement dans leur salle en respectant les sens de circulation et la distanciation sociale.** Les distances de sécurité entre les groupes classes devront être respectées.

Les toilettes :

- **Elles seront désinfectées selon le protocole sanitaire de l'Education nationale. Les élèves auront à disposition dans chaque toilette du produit désinfectant. Ils s'engagent à chaque arrivée et chaque départ à désinfecter : la cuvette, le support de papier WC et les poignées de porte ...**
- **Aucun attroupement dans les toilettes ne sera autorisé.** Il faudra faire la queue à l'extérieur .

La demi-pension :

- Il pourra y avoir selon le nombre d'élèves accueillis jusqu'à 3 services (1 par niveau de classe).
- Pour se rendre à la demi-pension, **chaque élève devra respecter la distance d'1 mètre.**
- **Chaque groupe classe aura un horaire de passage à la demi-pension.**
- **A l'arrivée les élèves devront obligatoirement se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique ou produit désinfectant.**
Les élèves seront en quinconce, respectant ainsi la distanciation préconisée.
- Les élèves sortiront alors leurs masques qu'ils mettront dans un sac plastique type congélation. Ce sac ne doit pas rester sur la table. L'élève le garde sur lui dans une poche de ses vêtements avant de le jeter dans une poubelle.
- Avant de se lever de table, l'élève devra nettoyer sa place avec de la solution virucide mise à sa disposition.
- Il devra aussi se nettoyer les mains avant de mettre son second masque de la journée.
- Il remettra alors son second masque pour l'après midi.

- **A la fin de chaque service, la désinfection totale des tables et des chaises sera réalisée par l'équipe de nettoyage d'Aérocampus.**
- A la fin de la demi-pension, **les élèves retrouveront l'espace dédié à leur groupe classe dans la cour.**
- Ils iront se laver les mains dans les sanitaires avant de reprendre les cours.

L'internat :

- **La composition des chambres ne change pas. Dans le cas où il ne peut y avoir un mètre de séparation entre les lits, une cloison permet de séparer chaque lit, l'un de l'autre.**
- **Il est conseillé de garder le masque dans la chambre jusqu'au coucher.**
- **Les élèves internes doivent prévoir une tenue propre par jour.**
- Nous rappelons que l'internat n'est pas un service obligatoire. **Il ne sera ouvert que si les conditions sanitaires seront assurées.**
- A la fin des cours, les élèves se rendront directement à l'internat pour se présenter au surveillant, puis gagneront leur chambre : **pas de contact physique avec leurs camarades.**
- Une signalisation au sol indiquera **le sens de circulation que chaque élève devra respecter.**
- **A l'internat aéronautique, sur chaque douche et chaque WC, il y aura les numéros de chambres.** A chaque élève sera attribué une douche et un WC ; bien sûr sont des espaces partagés et nous n'avons pas la capacité de les désinfecter après chaque utilisation. Nous mettrons donc à disposition de chaque élève du produit désinfectant :
 - **Pour les douches :** nettoyer les poignées, les robinets, les portes manteaux et les colonnes de douches, le pommeau de douche.
 - **Pour les WC :** nettoyer la cuvette, le support de papier WC et les poignées de porte ...
 - **Pour les lavabos :** chaque élève aura à son nom un gobelet (éco-cup déjà distribué) qui lui sera attribué. **Il devra donc l'utiliser pour se laver les dents et nettoyer le lavabo avant et après son passage avec du produit désinfectant mis à disposition.**

L'OBJECTIF : NE PAS TOUCHER LE ROBINET AVEC LA BOUCHE

- Les parties communes seront ouvertes mais le masque sera obligatoire ainsi que la désinfection des mains à l'entrée et au sortir de ces espaces. (salle TV, MDL).
- L'étude se fera normalement. mais nous nous réservons le droit de pouvoir ne modifier l'organisation si les règles sanitaires ne sont pas bien respectées.
- L'équipe vie scolaire proposera des activités extérieures dans le respect des conditions sanitaires.
- Les sorties dans le parc ne seront possibles qu'en **respectant scrupuleusement la distanciation et la zone définie et attribuée par internat.**
- Le diner et le petit-déjeuner seront servi comme d'habitude..

Les Ateliers professionnels :

- Selon chaque atelier, des préconisations sanitaires propres à chaque matière seront mises en place avec l'aide des enseignants. Tout ceci sera longuement expliqué aux élèves, en particulier sur le point de la désinfection des outils ... mais tout ceci est déjà appliqué depuis la rentrée de septembre.

L'accès à la vie scolaire sera règlementé :

- L'accueil dans le bureau « vie scolaire » **se fera qu'avec un seul élève à la fois, avec l'autorisation d'un surveillant qui viendra à l'extérieur connaître le motif de sa venue. L'attente se fera donc à l'extérieur du bâtiment,** en respectant la distance d'un mètre entre les élèves en cas de file d'attente. **La salle d'étude de la vie scolaire ne sera accessible que sous conditions.**

IV - EN CAS DE SUSPICION DE CONTAMINATION

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

- Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, maux de tête, etc.

Conduite à tenir :

- **Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée** permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- **Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève** en respectant les gestes barrière. Si les parents ne sont pas joignables, appel du 15.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- La famille s'engage à **prévenir immédiatement l'établissement**.
- L'information sera transmise aux services académiques qui se rapprocheront sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.